ÉCOLE SECONDAIRE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU

Octobre 2026



MOT DE LA DIRECTRICE

Marie-Pier Fillion

Les premières semaines de cours sont maintenant derrière nous et, déjà, l'année scolaire est bien lancée. Les élèves apprennent à s'adapter à leur nouvel horaire, à développer leurs méthodes de travail et à relever les défis propres à leur niveau scolaire. Les premières évaluations sont amorcées et nous approchons graduellement de la fin de la première étape.

Cette période est importante, puisqu'elle permet aux jeunes de consolider leurs apprentissages, de prendre conscience de leurs forces et d'identifier les aspects à améliorer. Les efforts déployés au quotidien, l'engagement en classe et la persévérance jouent un rôle déterminant dans leur réussite. Le maintien d'une communication régulière entre la famille et l'école demeure également un facteur clé de succès. Ensemble, nous contribuons à créer un milieu de vie bienveillant, sécuritaire et stimulant, où chaque élève peut s'épanouir et développer son plein potentiel.

Merci de votre précieuse collaboration et de la confiance que vous accordez à notre équipe-école.

Stationnement – Consignes importantes

Le stationnement du personnel est réservé exclusivement aux membres du personnel ou aux parents ayant un rendez-vous avec l'équipe-école.

Si vous venez déposer ou récupérer votre enfant, vous devez vous stationner sur la rue Jean-Charles-Bonenfant, devant l'école.

Pour des raisons de sécurité, **il est strictement interdit d'utiliser le débarcadère d'autobus en tout temps**.

Concession alimentaire

Pour découvrir notre partenaire, nous vous invitons à consulter leur site internet : **www.lakafe.com**.

Le menu officiel est disponible sur le site directement en cliquant sur
"École secondaire Jean-Jacques-Rousseau"..

Pour les modes de paiement, merci de consulter l'onglet suivant : MODALITÉ DE PAIEMENT

Sécurité des casiers

Rappel important

Il est de la responsabilité de chaque élève de verrouiller son casier pédagogique et sportif à l'aide d'un cadenas.

Nous constatons que plusieurs casiers sont laissés sans barrure adéquate, ce qui augmente considérablement les risques de vol.

Nous vous invitons à discuter de ce point avec votre enfant afin de prévenir toute perte ou incident.

Retard et absences

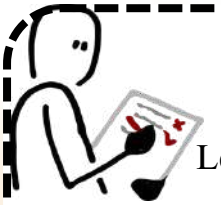
Si vous devez motiver le retard ou l'absence de votre enfant, vous pouvez procéder par le **Clic école** ou bien en communiquant avec le poste **25593** pour les absences et le **25557** pour les retards. Le tout doit se faire dans un délai de moins de 48 heures sans quoi, votre enfant sera convoqué à une reprise de temps d'ordre pédagogique et il ne vous sera plus possible de motiver.





Prise des présence 30 septembre

Si votre enfant était absent le 30 septembre vous devrez vous présenter à l'école afin de signer un document officiel, Vous serez solliciter par notre secrétariat le moment venu.



Évaluations

Le mois d'octobre marque le début de plusieurs évaluations importantes. Afin de favoriser la réussite scolaire de votre enfant, il est essentiel de maintenir un équilibre entre le travail, les études et les autres activités. Un temps de préparation adéquat permet de consolider les apprentissages et d'aborder les évaluations avec confiance.

De façon générale, il est recommandé qu'un élève consacre entre 15 et 20 heures par semaine à ses études et à ses travaux scolaires afin d'atteindre son plein potentiel et de performer à la hauteur de ses capacités

Communication aux parents – 15 octobre

Le 15 octobre prochain, vous recevrez une première communication concernant le cheminement scolaire de votre enfant. Celle-ci vous informera à la fois sur ses apprentissages académiques et sur les comportements observés depuis le début de l'année.

Nous vous rappelons que vous pouvez communiquer avec les enseignants de votre enfant en tout temps via Clic école, où vous trouverez les adresses courriel de chaque enseignant, classées par matière.



Nature et périodes

Au courant de la semaine, vous recevrez de la part des enseignants plusieurs informations quant aux modalités d'évaluation qui auront lieu au courant de l'année ainsi qu'un descriptif de ce qui sera enseigné.



L'information sera disponible sur Clic école



Ce que nous réserve octobre

Veuillez noter que le 5 octobre sera une journée pédagogique et le 12 octobre sera un jour férié.

Changement d'heure dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre.

Heure : À 2h00 du matin, il sera 1h00

Action : Nous reculons d'une heure

Impact : Nous gagnons une heure de sommeil

Mobilisation pour un environnement scolaire et un voisinage propre et respectueux

Encore cette année, nous constatons une présence accrue de déchets dans les rues et les parcs entourant l'école, ainsi que sur le territoire même de l'établissement. Ces déchets sont principalement attribués à certains comportements d'élèves durant la période du dîner.

Nous prenons cette situation très au sérieux. Le respect de l'environnement et du voisinage fait partie intégrante des valeurs que nous souhaitons transmettre à nos élèves. Il est essentiel que chacun prenne conscience de l'impact de ses gestes et adopte une attitude responsable, tant à l'école qu'à l'extérieur.



En collaboration avec vous, nous souhaitons encourager votre enfant à développer une conscience citoyenne et à adopter des comportements respectueux des espaces publics.

Nous vous invitons à discuter avec votre enfant de l'importance de ces valeurs et à lui rappeler que chaque petit geste compte pour préserver notre environnement commun.

Uniforme en évolution

Vous constaterez un changement progressif à l'uniforme d'éducation physique au cours des prochaines années. Cette transition est déjà amorcée et nous sommes heureux de vous présenter les nouveaux vêtements qui seront offerts.
Important : Les morceaux actuellement en circulation demeurent autorisés. Les élèves pourront donc continuer à porter les items des collections précédentes durant la période de transition.
Voici un aperçu des nouveaux vêtements disponibles pour les années à venir :
NOUVEAUX MORCEAUX



Choix de cours et demandes de changement

Depuis la rentrée, nous constatons certaines incompréhensions concernant les choix de cours, la construction des horaires et les demandes de changement. Voici donc un résumé clair du processus en vigueur.

1. Le choix de cours au printemps

Le choix de cours est effectué par l'élève, accompagné de ses parents lorsque nécessaire. Bien que les discussions familiales soient importantes, il demeure essentiel que l'élève soit acteur de son parcours scolaire.

Notre objectif est de lui permettre de réussir et de maintenir ouvertes le plus grand nombre de possibilités pour son avenir. Or, il arrive qu'un choix de cours trop ambitieux, malgré de bonnes intentions, entraîne des difficultés importantes qui peuvent avoir un impact négatif sur la moyenne générale de l'élève et, ultimement, limiter certaines possibilités futures.

2. Analyse des choix par l'équipe-école

Une fois les choix effectués, chaque dossier est analysé par l'équipe-école. Plusieurs éléments sont pris en considération :

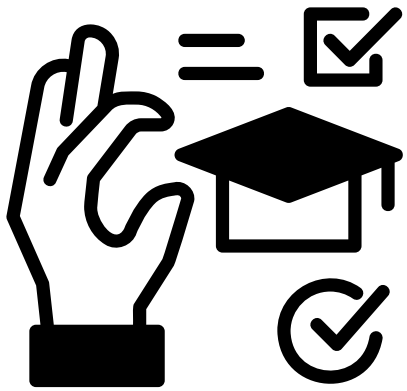
✅ Les préalables requis sont-ils réussis?

✅ Pour les cours enrichis, l'élève obtient-il les résultats attendus?

- Résultat minimal de 75 %;
- Recommandation favorable de l'enseignant.

✅ Les contraintes organisationnelles permettent-elles l'attribution du cours demandé?

- Nombre de groupes;
- Places disponibles;
- Les unités pour chaque et les reprises des cours;
- Ressources disponibles.



3. Production des horaires

À la suite de cette analyse, l'horaire est construit et remis à l'élève.

4. Demande de changement d'horaire ou de cours

À compter de la réception de son horaire, l'élève dispose d'un délai de 48 heures pour soumettre une demande de modification à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible au bureau de la conseillère en formation (CF). Chaque demande est analysée individuellement.

Si la demande est acceptée : la CF communiquera avec l'élève et les parents.

Si la demande est refusée : aucune communication supplémentaire ne sera effectuée et l'élève poursuivra son parcours selon l'horaire remis.

SUITE | Choix de cours et demandes de changement

5. Les cours enrichis

Un élève qui débute l'année dans un parcours enrichi (mathématique enrichie, science enrichie, chimie ou physique) et qui réalise rapidement que le niveau de difficulté ne lui convient pas peut déposer une demande de changement durant la première semaine d'école.
Cette demande sera analysée rapidement par l'équipe du 2e cycle.
Aucun changement de cours ne pourra être effectué après la fin du premier cycle de neuf jours.

6. Notre rôle et votre collaboration

Les décisions relatives aux choix de cours et aux demandes de changement sont prises à la suite d'une analyse rigoureuse réalisée par des professionnels de l'éducation dont la priorité demeure la réussite de l'élève.

Nous comprenons que certaines décisions puissent susciter de la déception ou un désaccord. Toutefois, nous vous invitons à garder à l'esprit que nous travaillons tous vers le même objectif : le bien-être et la réussite de votre enfant.

À cet égard, nous tenons à rappeler que nous faire part à répétition de votre frustration, manifester votre désaccord ou nous signifier une opposition formelle à une décision n'aura pas pour effet de modifier les critères d'analyse ou les décisions prises. Plus important encore, cette démarche ne contribue généralement pas de façon positive au parcours scolaire de votre enfant.

Nous vous encourageons plutôt à soutenir votre jeune dans le développement de ses capacités d'adaptation, de sa persévérance et de son autonomie. Ces compétences constituent des facteurs importants de réussite, tant à l'école que dans la vie.

Nous sollicitons donc votre confiance et votre collaboration afin de travailler ensemble dans un esprit de partenariat, au bénéfice de votre enfant.



Confinement barricadé et isolement préventif



Nous souhaitons apporter certaines précisions concernant les situations de confinement barricadé et d'isolement préventif pouvant survenir au cours de l'année scolaire.

D'abord, il est important de souligner que ces interventions ne sont pas propres à notre établissement. Nous constatons, comme plusieurs écoles du Québec, une augmentation des situations nécessitant l'application de mesures préventives visant à assurer la sécurité des élèves et du personnel.

Lorsque de telles mesures sont déployées, elles le sont dans un seul et unique objectif : **protéger les élèves, qui sont sous notre responsabilité, ainsi que l'ensemble de la communauté scolaire**. Ces décisions ne sont jamais prises à la légère. Elles résultent d'une concertation étroite entre la direction de l'école, les services policiers et les instances concernées.

Nous comprenons que ces événements puissent être stressants, voire anxiogènes pour les parents. Toutefois, il est essentiel de nous accorder votre confiance. Durant ces interventions, nos équipes appliquent rigoureusement les protocoles de sécurité établis afin d'assurer la protection de tous.

Nous vous demandons également de comprendre que, lors de telles situations, nos priorités doivent être consacrées à la gestion de la sécurité sur le terrain. Les nombreux appels téléphoniques et courriels reçus simultanément ne peuvent malheureusement pas être traités et risquent même de ralentir certaines opérations de coordination. L'absence de réponse ne signifie pas l'absence d'action; bien au contraire, nos équipes sont mobilisées à gérer la situation en temps réel.

Nous sommes actuellement en discussion avec le centre de services scolaire afin d'améliorer les mécanismes de communication lors de ces événements, de manière à pouvoir vous transmettre des informations plus rapidement et plus régulièrement lorsque les circonstances le permettent.

Par ailleurs, nous vous demandons de ne pas vous présenter à l'école ni de tenter d'accéder au bâtiment lors d'un confinement ou d'un isolement préventif. Lors d'événements récents, certaines interventions de parents sur place ont complexifié le travail des équipes. Bien que motivées par une inquiétude légitime, ces actions peuvent compromettre les opérations de sécurité en cours.

Au moment d'un tel événement, nous devons coordonner simultanément la sécurité de près de 1 200 élèves et 160 membres du personnel, tout en maintenant des communications constantes avec les services policiers et le centre de services scolaire. Cette responsabilité repose souvent sur un nombre très restreint de gestionnaires et d'intervenants.

Nous sommes conscients que les mesures mises en place ne sont pas parfaites et qu'elles peuvent parfois générer de l'incompréhension. Toutefois, soyez assurés que chacune de nos décisions est prise dans le respect des procédures établies et, surtout, dans le meilleur intérêt de votre enfant.

Nous vous remercions de votre collaboration, de votre patience et de la confiance que vous accordez à notre équipe lorsque surviennent ces situations exceptionnelles.

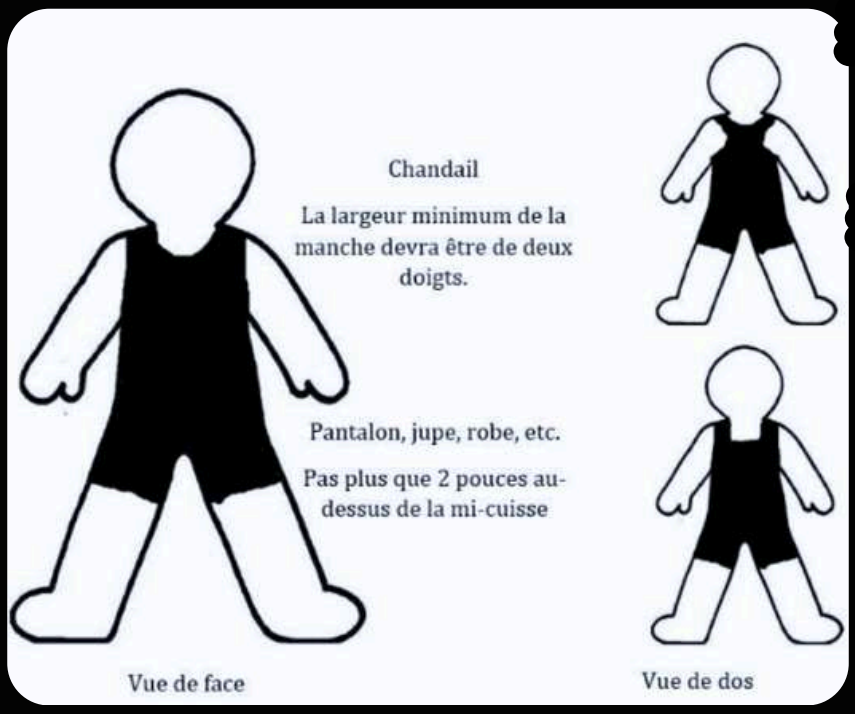
HALLOWEEN

Nous célèbrerons le tout le 30 octobre

À l'approche de la fête d'Halloween, nous souhaitons vous rappeler quelques consignes vestimentaires afin que cette journée spéciale à l'école se déroule dans un esprit festif, inclusif et surtout sécuritaire pour tous les élèves.

Merci de bien vouloir tenir compte des points suivants lors du choix du costume de votre enfant :

- Respectueux : Les costumes ne doivent contenir aucun message haineux ni image violente.
- Non violent : Les accessoires tels que les épées, couteaux, pistolets ou tout autre objet pointu ou dangereux ne seront pas autorisés, même s'ils font partie du costume.
- Sécuritaire : Le costume doit permettre à votre enfant de bouger librement et de voir clairement. Il doit être confortable pour être porté toute la journée. Aucun masque ne sera autorisé à des fins d'authentification et de sécurité.



- Couverture adéquate : Le costume doit couvrir les parties du corps identifiées dans l'image ci-dessous

Nous espérons que cette journée permettra à chacun de vivre pleinement l'esprit d'Halloween dans un cadre agréable et sécuritaire. Merci pour votre précieuse collaboration et votre soutien dans le respect de ces consignes.

Sécurité dans le transport scolaire – Informations importantes

En ce début d'année et suite à certaines situations, nous souhaitons vous rappeler les règles essentielles à respecter dans le transport scolaire et vous transmettre les procédures à suivre en cas d'évacuation d'un autobus.

SYNTHÈSE DES RÈGLES À RESPECTER

Pour les élèves :

- Être ponctuel à l'arrêt (10 minutes avant l'arrivée du véhicule).
- Attendre que l'autobus soit complètement immobilisé avant de s'en approcher.
- Monter et descendre calmement, sans bousculade.
- Respecter le conducteur et les autres passagers.
- Rester assis à la place assignée pendant tout le trajet.
- Ne pas sortir de partie du corps par les fenêtres.
- Ne pas changer de véhicule.



Objets interdits à bord :

- Équipements encombrants (ski, hockey, longboards, trottinettes).
- Nourriture, boissons et cigarettes/vapoteuse.
- Tout objet qui bloque les issues de secours ou gêne la circulation.

Pour les parents :

- Sensibiliser leur enfant aux règles de sécurité.
  - Procédure d'évacuation – Autobus scolaire : **CLIQUEZ ICI !**
- Assurer un déplacement sécuritaire entre la maison et l'arrêt.
- Être vigilant aux abords des écoles.
- Informer rapidement l'école en cas de changement d'adresse ou de numéro de téléphone.
- Assumer les coûts en cas de dommages causés par leur enfant.
- Nous vous remercions de votre collaboration pour assurer un environnement sécuritaire et respectueux dans les transports scolaires.





Accès au bâtiment scolaire

Heure d'ouverture officielle

Les portes du bâtiment ouvrent officiellement à **9h15** pour l'ensemble des élèves. Nous vous remercions de votre collaboration afin de respecter cette consigne, ce qui nous permet d'assurer un accueil sécuritaire et structuré pour tous.

Accès hors horaire (PPP Arts médiatiques) et reprise des traces évaluative

Advenant que votre enfant soit attendu pour une période hors horaire, vous avez reçu un courriel à cet effet. Celui-ci vous indique la procédure à suivre afin que votre enfant puisse intégrer le bâtiment entre 8h00 et 8h30. À ce moment, l'élève doit utiliser la **PORTE 2.**

Accès pour les activités parascolaires

Si votre enfant est attendu dans le cadre du parascolaire, il doit entrer par la porte du bloc sportif, qui sera ouverte à partir de 7h55 par leur "coach" respectif.

Important

En dehors des cas mentionnés ci-dessus, l'accès à l'école ne sera pas possible avant **9h15**.

Bon mois d'octobre

